

BioSafe Systems, LLC

StorOx

AGRICOLE

Bactéricide/fongicide conçu pour le traitement des pommes de terre et des patates douces
entreposées, les tomates de serre et le traitement après récolte des fruits et légumes

Solution

N° D'HOMOLOGATION 27432 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Peroxyde d'hydrogène..... 27 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



AVERTISSEMENT - POISON
DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU

CONTENU NET: 10 - 220 L

BioSafe Systems LLC
22 Meadow Street
East Hartford (CT) 06108
1 860 290-8890

MODE D'EMPLOI : StorOx est plus efficace lorsqu'il est dilué dans de l'eau qui contient un niveau peu élevé de matières organiques ou inorganiques et dans de l'eau à pH neutre. Rincer à fond le réservoir de pulvérisation avec de l'eau avant de mélanger le concentré. StorOx se mélange facilement avec de l'eau propre et neutre et ne requiert pas d'agitation.

StorOx est activé lorsqu'il entre en contact avec la surface de la plante traitée. Il importe de s'assurer que toutes les surfaces sont mouillées à fond. StorOx ne produit aucun de résidu visible ni d'odeur distincte, et n'a aucun effet nuisible sur les tubercules de pommes de terre ou de patates douces lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi.

Il y a deux méthodes pour traiter les pommes de terre. La première méthode consiste en une pulvérisation avant l'entreposage sur les pommes de terre et les patates douces fraîchement récoltées, comme suit :

Culture	Maladie	Taux de dilution	Dose d'application	Mode d'emploi
Pomme de terre	Pourriture sèche fusarienne Pourriture molle bactérienne Tache argentée	1:100	100 mL de StorOx pour 10 L d'eau	Arroser la solution diluée sur le tubercule jusqu'au ruissellement pour couvrir à fond et uniformément. Utiliser 4,15 à 8,30 L d'eau par tonne de pommes de terre

Faire des applications quotidiennes sur les pommes de terre entreposées après la récolte par injection directe dans l'eau d'humidification, selon le mode d'emploi qui figure dans le tableau ci-dessous. Appliquer le produit dilué pendant au moins 20 minutes par jour, selon un débit d'air d'humidification de 0,6 pi³/min. Placer périodiquement des rubans d'essai BioSafe autour des tubercules pour déterminer si une application prolongée est requise. On peut utiliser StorOx en même temps qu'un inhibiteur de croissance.

Culture	Maladie	Taux de dilution	Dose d'application	Mode d'emploi
Pomme de terre	Pourriture sèche fusarienne Pourriture molle bactérienne Tache argentée	1:100	100 mL de StorOx pour 10 L d'eau	Injecter le concentré dans l'eau de préparation lors de l'humidification des pommes de terre ou des

Culture	Maladie	Taux de dilution	Dose d'application	Mode d'emploi
				patates douces entreposées après la récolte.

AVIS 'À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que BioSafe Systems Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandé par les utilisateurs. BioSafe Systems Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures indiquées. En foi de quoi l'utilisateur assume tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et il accepte de dégager BioSafe Systems Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

Il y a deux méthodes pour traiter les patates douces. La première méthode consiste en une pulvérisation avant l'entreposage sur les pommes de terre et les patates douces fraîchement récoltées, comme suit :

Culture	Maladie	Taux de dilution	Dose d'application	Mode d'emploi
Patate douce	Pourriture molle bactérienne	1:100	100 mL de StorOx pour 10 L d'eau	Pulvériser la solution diluée sur le tubercule jusqu'au ruissellement pour couvrir à fond et uniformément. Utiliser 4,15 à 8,30 L d'eau par tonne de patates douces.

Faire des applications quotidiennes sur les patates douces entreposées après la récolte par injection directe dans l'eau d'humidification, selon le mode d'emploi qui figure dans le tableau ci-dessous. Appliquer le produit dilué pendant au moins 20 minutes par jour, selon un débit d'air d'humidification de 0,6 pi³/min. Placer périodiquement des rubans d'essai BioSafe autour des tubercules pour déterminer si une application prolongée est requise. On peut utiliser StorOx en même temps qu'un inhibiteur de croissance.

Culture	Maladie	Taux de dilution	Dose d'application	Mode d'emploi
Patate douce	Pourriture molle bactérienne	1:100	100 mL de StorOx pour 10 L d'eau	Injecter le concentré dans l'eau de préparation lors de l'humidification des pommes de terre ou des patates douces entreposées après la récolte.

TOMATES DE SERRE

Pulvérisation/nébulisation foliaire pour les tomates cultivées dans des serres commerciales ou autres endroits semblables : StorOx agit immédiatement au contact avec toute surface végétale pour supprimer la maladie. Il faut couvrir et mouiller à fond le feuillage.

Pour la répression de la pourriture grise, Botrytis dans les tomates de serre.

Maladie ciblée	Dose d'emploi	Période d'application
Pourriture grise, Botrytis	Diluer 100 mL de produit dans 10 L d'eau Appliquer entre 300 et 950 L de produit dilué par hectare	Traiter dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Pulvériser le produit dilué jusqu'au ruissellement pour obtenir une couverture complète et uniforme. Dans des conditions graves de la maladie, réduire les intervalles de traitement et utiliser des doses de dilution plus élevées. Délai d'attente avant récolte = 0 jours

Évaluation de la sensibilité des plantes :

Pour les applications foliaires, utiliser les dilutions de StorOx indiquées sur la présente étiquette car les solutions plus concentrées peuvent occasionner une nécrose des feuilles dans certaines cultures (c'est-à-dire, ne pas utiliser des dilutions plus fortes que 1:100 pour les traitements foliaires). StorOx a été conçu pour fournir une source équilibrée de la matière active directement sur la surface végétale. StorOx a été utilisé et testé sur plusieurs variétés de végétaux; cependant, la nature de la plante ciblée, les conditions environnementales, la vigueur du plant et l'utilisation d'autres pesticides peuvent tous affecter la sensibilité des plantes à StorOx. Donc, avant de traiter un grand nombre de végétaux, tester StorOx sur quelques plants pour y déceler tout signe de sensibilité.

Les solutions sont corrosives pour les matériaux facilement oxydés, tels que le caoutchouc naturel, le cuivre et les tuyaux galvanisés et en fer noir. Tester les solutions sur les surfaces avant l'utilisation.

Avant de préparer un mélange en cuve de StorOx avec d'autres engrais, fongicides ou bactéricides, faire une épreuve de compatibilité pour chaque combinaison. Préparer une solution d'essai et agiter ou brasser vigoureusement. Une pression et/ou un barbotage excessif confirment l'incompatibilité.

TRAITEMENT APRÈS RÉCOLTE DES FRUITS ET LÉGUMES

StorOx peut être utilisé pour réduire la croissance des certains agents pathogènes bactériens et fongiques des plantes qui causent la détérioration et la pourriture sur les fruits et légumes après la récolte. Le produit peut être ajouté directement à l'eau de rinçage servant à nettoyer les fruits et légumes ou, s'il est appliqué en brouillard, le produit peut être injecté directement dans l'eau servant à la nébulisation des fruits et légumes.

En raison de la grande diversité des fruits et légumes qui peuvent être traités, il est impossible de tester le StorOx sur chaque espèce et variété qui est entendu dans ces recommandations pour les applications après la récolte. Afin de s'assurer que le **StorOx** est compatible avec les plantes traitées, il est recommandé de procéder à des tests à petite échelle afin de détecter toute phytotoxicité éventuelle ou tout autre effet secondaire indésirable avant d'effectuer des applications à grande échelle.

TRAITEMENT DE L'EAU DE RINÇAGE SERVANT À NETTOYER LES FRUITS ET LÉGUMES

Utiliser StorOx pour traiter les eaux de rinçage servant à nettoyer les fruits et légumes. Mélanger StorOx à l'eau à raison de 1,0 % vol/vol, (p. ex. 1,0 litre de StorOx par 99,0 litres d'eau; équivalent à 0,3% de peroxyde d'hydrogène (l'ingrédient actif dans StorOx)). On peut submerger les fruits et légumes dans la solution pendant une durée de contact d'au moins 45 secondes et jusqu'à 5,0 minutes, suivi d'un égouttage et d'un séchage appropriés s'il le faut afin qu'il n'y ait plus d'eau résiduelle sur la surface du produit avant l'emballage et/ou l'entreposage. S'assurer que les concentrations suffisantes de StorOx sont maintenues pendant le processus de rinçage (équivalent à 0,3% de peroxyde d'hydrogène). La dégradation de peroxyde d'hydrogène augmente avec les niveaux élevés de la matière organique dans l'eau de rinçage. Faire une solution fraîche lorsque l'eau a une turbidité visible à cause des particules organiques et inorganiques qui a été introduit dans l'eau de rinçage avec le temps (par. ex. > 10 uTN (unité de turbidité néphélométrique) mesurée à l'aide d'un turbidimètre).

TRAITEMENT DE L'EAU SERVANT À LA NÉBULISATION DES FRUITS ET LÉGUMES

Mélanger ou injecter le concentré StorOx dans l'eau servant à la nébulisation à raison de 1,0 à 2,0 % vol/vol, p. ex. 1,0 à 2,0 litres de StorOx par 98,0 à 99,0 litres d'eau. Pour les fruits et légumes qui pourraient être sensibles à des concentrations plus élevées de StorOx, ne pas dépasser la concentration de 1,0 % vol/vol. Nébuliser la solution jusqu'à ce qu'elle couvre

uniformément et suffisamment la surface des fruits et légumes frais en assurant une durée de contact avec celle-ci d'au moins 10 secondes. Laisser la surface des fruits et légumes frais sécher à l'air afin qu'il n'y ait plus d'eau résiduelle sur la surface du produit avant l'emballage et/ou l'entreposage.

MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ce produit est **CORROSIF** pour les yeux. Irritant pour la peau et la membrane muqueuse. Peut être fatale en cas d'inhalation. Nocif en cas d'ingestion. Suivre attentivement toutes les mises en garde concernant la manipulation et l'utilisation des pesticides. **ÉVITER** tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. **NE PAS** inhaler/respirer les vapeurs ou la brouillard de pulvérisation. StorOx est un agent oxydant puissant. Il a été démontré que StorOx est corrosif pour les surfaces métalliques. Rincer à fond l'équipement d'application avec de l'eau après l'usage. Les attaches et les surfaces métalliques qui entrent en contact avec StorOx dilué lors des applications quotidiennes peuvent être rongées. Expédier et entreposer le produit loin des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, des engrais et des semences.

Porter des lunettes à coques ou un écran facial, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des bottes et des gants résistant aux produits chimiques et une protection respiratoire approuvée par le NIOSH durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.

Ne pas pénétrer ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant que les résidus soient secs.

S'assurer que la concentration de peroxyde d'hydrogène dans l'air du milieu de travail ne dépasse pas les niveaux d'exposition établis par les autorités sur la santé et la sécurité au travail de votre région. Si les niveaux sont inconnus, ou s'ils les dépassent, porter une protection respiratoire approuvée par le NIOSH.

Ne pas entrer dans les bacs d'entreposage traités avant que la concentration de peroxyde d'hydrogène dans l'air baisse sous les niveaux inférieurs d'exposition établis par les autorités sur la santé et la sécurité au travail de votre région. Si les niveaux sont inconnus, ou s'ils les dépassent, porter une protection respiratoire approuvée par le NIOSH.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet www.croplife.ca.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit peut être hautement toxique pour les abeilles et certains insectes bénéfiques exposés au produit par contact direct. **NE PAS** appliquer ce produit ou le laisser dériver sur les tomates lorsque des abeilles visitent activement la zone de traitement.

Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas déverser les effluents qui contiennent ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs ou autres types d'eaux. Ne pas causer ou permettre au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les eaux souterraines lors d'un déversement, du ruissellement des eaux pluviales, de l'élimination des déchets, du nettoyage de l'équipement ou par tout autre moyen.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit est corrosif et il irrite sévèrement les yeux, la peau et les muqueuses. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE : Entreposer le produit dans le contenant d'origine dans un endroit frais et bien aéré, loin de l'ensoleillement direct. Ne pas laisser le produit surchauffer lors de l'entreposage. Cela pourrait entraîner la dégradation du produit et le rendre moins efficace. Puisque StorOx est un agent oxydant puissant, le contact avec les combustibles peut causer un incendie. Garder les contenants bien fermés.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.